

François Terral

Parole, silence *

L'intitulé de ce séminaire est de ceux qui peuvent ouvrir sur un très grand nombre de questions. Cela m'a conduit, pour l'occasion de cette première séance, à retenir deux termes pour l'aborder. Ils doivent me permettre d'organiser mon propos dans le sens d'une assez large introduction à cette thématique. Ces termes, « parole », « silence », font le titre de cette intervention. Bien sûr, à l'occasion d'une réflexion sur la psychanalyse, s'intéresser à la parole ne devrait pas surprendre. S'il fallait rappeler la place qu'elle y occupe, on pourrait se reporter aux propos que Lacan adressait en novembre 1974 à une journaliste italienne : « La psychanalyse est le règne de la parole, il n'y a pas d'autre remède ¹. » Et plus loin, il précisait : « La parole est la grande force de la psychanalyse ². » Voilà qui va au fait...

Maitrise/différence absolue

Mais d'où la parole tire-t-elle sa force ? Si la parole est une force, si elle est un remède puissant, comment opère-t-elle, d'être ainsi adressée à l'analyste ? Certes, le psychanalyste est bien placé pour formuler certaines réponses à ces questions, ne serait-ce que parce qu'il en va de la nécessité éthique de pouvoir dire, voire faire mieux savoir, à quoi tiennent les effets de la parole dans la rencontre du patient. Mais il n'y a pas que le psychanalyste qui sache s'appuyer sur la force de la parole. Sans aller chercher très loin, les professionnels des métiers de l'éducation par exemple, ceux du travail social, de l'enseignement ou même les juristes fondent une part essentielle de leurs interventions sur le registre de la parole. Ainsi les élaborations des juristes pour qui le droit renvoie à des actes qui ne peuvent se faire que par la parole ³. C'est bien ce que soutient Antoine Loysel (1536-1617), juriste de la fin du ^{xvi}^e siècle, en retenant cette vieille maxime du droit coutumier, plutôt radicale dans sa formulation, mais qui elle aussi va au fait : « On lie les bœufs par les cornes et les hommes par la parole ⁴. »

On le devine à cette dernière référence, dans ces expériences, au regard de finalités éducatives, juridiques, etc., finalités essentielles à

soutenir puisqu'elles fondent la stabilité et la pérennité de notre lien social, c'est une parole qui installe un rapport de maîtrise. Pour l'heure, il va s'agir de montrer en quoi la psychanalyse diffère fondamentalement dans l'usage qu'elle fait de la parole, dans la place qu'elle lui réserve, et dire en quoi le lien social analytique n'est pas, dans son ordonnancement, un lien qui vise à la maîtrise de l'autre. Puisqu'il faut le définir, retenons, en reprenant les termes de Lacan, que c'est un lien qui vise à obtenir la « différence absolue ⁵ ». Le patient pourra-t-il y reconnaître la marque de son identité ?

Une autre fonction de la parole

Il n'y a donc pas qu'une efficace de la parole, et l'apport de Freud a consisté à faire valoir cliniquement, et théoriquement, une fonction de la parole qu'on peut dire nouvelle, dans son lien à la découverte qui fut la sienne : celle de l'inconscient. Pour désigner un point de perspective et d'orientation à mon propos, je vous propose de retenir l'idée que, dans la psychanalyse, la force de la parole est à situer dans son lien au silence. C'est le second terme de mon titre. Il doit nous aider à mieux penser, non seulement l'efficace de la psychanalyse, mais sa spécificité comme lien social et comme modalité d'intervention. Lacan formulait ainsi les choses en 1953, dans un de ces premiers grands textes théoriques, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » : « [...] la psychanalyse n'a qu'un médium : la parole du patient [...] ». Il poursuit : « Or toute parole appelle réponse. [...] il n'est pas de parole sans réponse, même si elle ne rencontre que le silence, pourvu qu'elle ait un auditeur, c'est là le cœur de sa fonction dans l'analyse ⁶. »

Une première lecture pourrait nous conduire à situer le silence du côté de l'analyste. Il existe, il a une place et il est d'un usage déterminant. Mais ce serait insuffisant de s'en tenir là et le propos de Lacan ne s'y réduit pas. Le silence que la parole du patient rencontre est d'abord celui du rapport à son propre désir, à son symptôme, en tant qu'un lien à l'objet de jouissance s'y noue. Ce lien détermine le sujet qu'il est, et sans qu'il le sache – dimension de l'inconscient oblige – il détermine sa vie. Puis c'est aussi le silence de l'absence de l'Autre, du manque de réponse aux demandes que le sujet lui adresse, à commencer par celle de savoir ce que lui veut cet Autre. Qu'il lui faille briser ce silence, ou à tout le moins lui opposer une parole fondée sur sa vérité subjective, vérité à puiser au plus intime de son histoire, de ses liens à l'Autre, c'est un des enjeux de l'analyse. C'est par là qu'il a à apprendre de sa propre vie, apprendre ce que l'on n'en sait pas. Mais parole et silence ne sont ni à opposer ni à réduire l'un à l'autre. Dans la psychanalyse, si la parole est la voie qui s'impose d'abord pour cheminer, on

sait aussi qu'écouter ce qui fait silence et parfois bruyamment, écouter ce qui se répète sans dire mot, y reconnaître un dire du sujet de l'inconscient, est une nécessité. Elle s'impose d'abord à l'analyste, à charge pour lui de permettre au patient qu'elle s'impose aussi à lui et qu'il puisse en prendre acte.

Avec ce signifiant « silence » en pendant de celui de « parole », nous devons donc pouvoir toucher à la dimension décisive de l'expérience psychanalytique pour celle ou celui qui s'y livre en place d'analysant. Comme telle, cette expérience l'amènera là où la parole est aussi un acte. Un acte de parole se soutient du silence, notamment puisqu'il se confronte à l'absence de l'Autre et à celle du sens que le sujet puise dans les signifiants de l'Autre. Un acte de parole touche au silence du réel.

Mutations de la parole

Prenons le temps de dire le statut de la parole analysante et de proposer quelques éléments de repères. Ce statut, ou pour mieux dire sa valeur, son poids, en tant que par la parole un sujet peut changer ce qui est pour lui, nous devons considérer qu'il va évoluer au fur et à mesure de l'avancée du travail. Surtout, il n'est pas donné d'avance. En effet, en quoi, au début d'un travail analytique, serait-il si différent de celui d'une parole qui porte sa plainte, dans sa banalité comme dans son urgence ? Il n'est pas si courant que le franchissement de la porte de l'analyste change quelque chose à cet égard. Il en va de l'acte de l'analyste de faire qu'au-delà de l'accueil du patient, ce premier franchissement en permette un autre : celui qui concerne l'impuissance du patient, impuissance qui le rive à ce qui l'amène et dont le plus souvent il souffre.

Au-delà de cette plainte, le terme générique de souffrance que recèle le symptôme peut dire ce qui motive la démarche de nombre de patients, mais chacun d'entre eux est aussi à signifier son impuissance à l'égard de cette souffrance. Rien n'y fait, parfois depuis longtemps, et quand ce qui est fait semble la faire reculer, cela ne tient pas : ça se répète, insidieusement. L'entrée en analyse doit donc pouvoir changer le statut de la parole. Au regard de ce que nous disions plus avant, elle va lui permettre de passer de celui d'une plainte à celui d'une force.

C'est la possibilité de ce changement à venir que l'analyste tente de saisir, voire de construire, dans le temps des premiers entretiens, qu'on dit préliminaires à la cure elle-même. Lacan, après Freud, nous a appris à situer ce point de bascule sur un élément : au-delà de sa plainte et de son impuissance, au-delà d'une demande d'aide, de soin, il s'agit que le sujet puisse s'affirmer dans une demande de savoir. Pas n'importe lequel : un savoir sur

son être, un savoir propre à éclairer cette souffrance au caractère énigmatique dans son expression, ses déplacements, son insistance. Autre façon de poser que le sujet considère que dans sa souffrance, il y est un peu pour quelque chose, même s'il ne sait ni en quoi ni pourquoi. Il faut parfois du temps pour que se formulent ce désir de savoir et la demande d'analyse. L'analyste y prend une part décisive, mais on voit que, sur elle, il n'a aucune maîtrise. Cette part vise à donner consistance, par sa présence même, à une autre modalité de lien social, une autre façon de faire lien avec la parole. Une façon qui dégage pour le futur analysant l'accès à une découverte possible sur lui-même.

Désir déterminé

Mais cela ne suffit pas pour situer cette mutation de la parole du patient vers une parole analysante. C'est ce que précise Colette Soler quand elle soutient que l'analyste se doit de vérifier lors des premiers entretiens « la détermination du désir du sujet ⁷ » à s'engager dans ce travail. L'entrée en analyse passe par une certaine mise à l'épreuve de ce désir. Lacan y voyait une question d'éthique. « Il n'y a pas d'entrée possible dans l'analyse sans entretiens préliminaires ⁸ » disait-il le 2 décembre 1971 à son séminaire. Autrement dit, s'il en va de l'éthique de l'analyste, il ne s'agit pas d'accueillir le patient sans condition, non pas tant pour le contraindre lui, mais pour se contraindre soi. Cette contrainte de l'analyste, considérons qu'elle passe par un effacement de sa personne, effacement qui doit permettre au patient d'affirmer implicitement son choix. Au-delà de celui de la personne du psychanalyste, ce qui sera décisif, c'est le choix de la psychanalyse et de ses modalités de lien social dans ses contraintes éthiques.

On le voit : deux niveaux sont à préciser pour penser cette mutation de la parole du patient, deux niveaux qui permettent de situer le devenir d'une parole qui, parfois pour la première fois, devient force propre à changer une vie. C'est cette parole changée, parce que inscrite dans le transfert à l'analyste et à l'analyse, qui permet d'ouvrir ce que Lacan nomme, toujours à l'occasion de cet entretien de 1974 à la presse italienne, « la longue, patiente, recherche des pourquoi ⁹ ». Façon finalement très simple, trop sans doute... de définir la suite du parcours.

Une recherche, c'est bien en toute logique le terme qui vient si nous considérons que ce qui motive le patient, non plus tant dans sa demande, mais dans son désir, est un manque à savoir. Ce dont on manque, on le recherche, et si dans l'analyse le seul médium est celui de la parole, cette recherche est à formuler, elle est à dire, ce que ce terme de pourquoi laisse

supposer. C'est à ce point que nous pouvons préciser la place du silence côté analyste. Il est, ce silence, homogène à ce que rencontre le patient à partir de la parole analysante : des points d'indicible, qui tiennent au réel de l'objet de son désir et à la jouissance qui s'y rattache.

Emmy von N..., Fanny Moser

Faisons un retour à l'histoire de la psychanalyse. Nous sommes en mai 1889 et depuis plusieurs jours Freud travaille à soulager M^{me} Emmy von N..., *alias* Fanny Moser (1848-1925). Elle est âgée de 41 ans et souffre de graves symptômes hystériques. C'est à l'expérience, qu'on dit fondatrice de la psychanalyse, à laquelle Freud se confronte qu'il faut nous arrêter. Elle nous enseigne sur la technique psychanalytique et sur l'éthique de son discours. Donnons-nous l'occasion, plutôt rare, d'évoquer le cas de cette patiente, et de faire connaissance avec elle. Vivant dans les provinces baltes russes (la Livonie de l'époque), mais d'origine suisse, membre de la plus haute aristocratie, Fanny Moser est venue à Vienne pour soigner son état dépressif, ses insomnies, ses douleurs, ses états de confusion et de « tempêtes sous le crâne », comme elle dit. Elle accepte de s'installer dans une maison de santé, où Freud se rend tous les jours pour la rencontrer.

Elle attribue sa maladie au décès de son mari, Heinrich Moser, qui était âgé de quarante-deux ans de plus qu'elle, un entrepreneur suisse à la réussite considérable. Travailleur acharné, il était capable tout autant de fabriquer des montres de luxe et, depuis la Russie, les vendre à toute l'Asie, que de construire des barrages ou des usines hydro-électriques, ou encore de fonder une compagnie de chemin de fer ou une société de bateaux à vapeur ¹⁰. Survenu quatorze ans plus tôt, ce décès brutal oblige Fanny Moser à affronter les conflits de famille, puisqu'elle est accusée d'avoir empoisonné son mari. Un procès permettra de prouver son innocence. Et puis il y a l'éducation très difficile de ses deux filles, elles-mêmes atteintes de troubles nerveux, l'aînée devenant « insubordonnée, allant, nous dit Freud, jusqu'à se livrer sur sa mère à des voies de fait ¹¹. »

La première description qu'il fait de sa patiente est celle-ci : « Je me trouve en présence d'une femme paraissant encore jeune, aux traits expressifs, étendue sur un divan, la tête appuyée sur un traversin de cuir. L'expression de son visage est crispée, douloureuse, les yeux clignotants, le regard dirigé vers le sol, les sourcils froncés [...]. Elle parle avec effort, à voix basse, interrompue de temps en temps par un trouble spasmodique de la parole allant jusqu'au bégaiement. En même temps, elle agite continuellement et spasmodiquement les doigts qu'elle tient entrelacés. On note de fréquents

mouvements convulsifs de la face et des muscles du cou [...]. En outre, elle s'interrompt souvent de parler pour émettre un bizarre claquement de langue que je ne parviens pas à imiter. Ses phrases sont parfaitement cohérentes et dénotent, de toute évidence, une intelligence et une culture peu ordinaires. Il semble d'autant plus étrange de la voir s'interrompre toutes les deux minutes, l'expression de son visage exprimant à cet instant la terreur et le dégoût. Les doigts crispés, recroquevillés, elle fait un geste du bras comme pour me repousser en s'écriant d'une voix angoissée : "Ne bougez pas ! Ne dites rien ! Ne me touchez pas !" Sans doute est-elle sous l'impression de quelque effrayante vision itérative et se sert-elle de cette formule pour parer l'intrusion de cet élément étranger ¹². »

Qu'on ne s'y trompe pas, la vie de Fanny Moser ne se résume pas à ses douleurs : « Pendant les périodes où son état était le plus grave, écrit Freud, elle continuait à participer à la direction d'une importante entreprise industrielle, ne négligeant jamais l'éducation de ses enfants [...], remplissant toutes ses obligations de façon telle que sa maladie passait inaperçue ¹³. »

« Laisser raconter ce qu'elle a à dire »

Freud alterne avec elle les séances d'hypnose et les massages. Il prescrit des bains... on est encore loin de la psychanalyse. « Toutefois, précise-t-il, je ne me contentais pas de cela, [...] je recherchais les raisons de l'apparition des divers symptômes ¹⁴ [...]. » Et on voit en effet comment Freud s'intéresse à l'articulation des éléments du discours de la patiente. Mais les modalités de sa clinique ne semblent pas toujours convenir à Fanny Moser. Le 12 mai, au cours de la séance de soins, alors qu'il l'interroge, ce qu'il fait souvent, et de manière pour le moins directe, elle lui dit « d'un ton très bourru qu'il ne faut pas lui demander toujours d'où provient ceci ou cela mais la laisser raconter ce qu'elle a à dire ¹⁵ », écrit Freud, qui ajoute qu'il y consent. Là est l'acte fondateur, soutenu en complète opposition avec la clinique de l'époque. Freud prend acte qu'en rajouter dans son intervention ne fait que rajouter à l'angoisse de sa patiente, laquelle est suffisamment libre pour faire valoir sa position subjective, qui s'oppose à celle de maîtrise du pouvoir médical que représente encore à ce moment-là l'intervention de Freud. Il faudra plusieurs années encore à ce dernier pour extraire de son acte toutes ses conséquences cliniques et théoriques.

Mais l'évolution du traitement amène Freud à délaisser l'hypnose et ses effets thérapeutiques jugés par lui infructueux. « J'attendais tranquillement que quelque chose me révélât ses pensées terrifiantes ou que la malade les avouât ¹⁶ [...] » dit-il. Autrement dit, Freud finit par se taire, fait

silence, ce que la patiente à plusieurs reprises lui demandait, directement ou indirectement.

Au bout de sept semaines, son état s'améliorant, elle rentre chez elle, sur les bords de la Baltique. Freud la reverra à deux reprises les deux années suivantes. Il y aurait beaucoup à dire sur la réalité clinique de Fanny Moser et sur le travail de Freud avec elle. Il souligne notamment les éléments de résistance de la patiente. Ils montrent qu'elle tient à ses douleurs, ce qui l'amène à dissimuler des parties essentielles des conflits qui en sont l'origine. Puis, ce qui finit par interpeller Freud, c'est que « dans toutes les confidences intimes de la patiente, l'élément sexuel, plus que tout autre capable de fournir des traumatismes, manquait totalement ¹⁷. » Mais, sur ce point, Freud n'était pas près d'écouter sa patiente... Relisant ses propres notes, il nous dit qu'à l'époque il était « assez loin de donner comme support à l'hystérie une névrose sexuelle ». Il poursuit : « À peine sorti de l'École de Charcot, je rougissais de la connexion entre l'hystérie et le thème de la sexualité, à peu près comme les patientes elles-mêmes le font en général ¹⁸. »

Freud conclura que, s'il a su soulager durablement Fanny Moser, il n'a « pas réussi à connaître les causes véritables de sa maladie, causes certainement identiques à celles des récidives survenues après [son] traitement ¹⁹. » Fanny Moser poursuivra ses actions de bienfaisance les plus diverses, notamment le financement de lieux de soins psychiatriques. Elle resta, semble-t-il, en grand conflit avec ses deux filles, jusqu'à sa mort le 2 avril 1925.

« Dites tout ce qui vous passe par l'esprit »

Cette expérience débouchera bientôt sur la formulation par Freud du principe de l'attention flottante ²⁰, côté analyste, et sur celle d'une attente précise à l'endroit du patient : qu'il suive la règle psychanalytique fondamentale. Freud la formule ainsi : « Votre récit doit différer, sur un point, d'une conversation ordinaire. [...] dites tout ce qui vous passe par l'esprit. Comportez-vous à la manière d'un voyageur qui, assis près de la fenêtre de son compartiment, décrirait le paysage tel qu'il se déroule à une personne placée derrière lui. Enfin n'oubliez jamais votre promesse d'être tout à fait franc, n'omettez rien de ce qui, pour une raison quelconque, vous paraît désagréable à dire ²¹. »

Je ne crois pas, trompés que nous sommes par la simplicité de la formulation « dites tout ce qui vous passe par l'esprit », qu'on mesure toujours bien la nouveauté de la proposition. Ce qu'on observe tous les jours par contre, en tant qu'analyste, c'est la complexité qu'il y a à la mettre en œuvre, et Freud le premier le reconnaissait ²². On ne peut pas dire que cela

l'ait fait douter sur la pertinence de sa méthode : « Notons une chose, souligne-t-il : lorsqu'on fait une seule concession, tout le travail est voué à l'échec ²³. » Et plus loin il ajoute : « Le traitement psychanalytique doit se hausser au-dessus de toutes les précautions entravantes, (sous-entendu, de la parole) étant donné que la névrose et les résistances, elles, ne ménagent rien ²⁴. » Sur ce dernier point, le patient est bien placé pour le savoir. Par cette règle, Freud redonne toute sa responsabilité au patient. Sa responsabilité et son pouvoir de dire, soit de s'engager dans une parole sans censure ni tabou, sans maîtrise oratoire, ici, par définition, mal placée. Une parole au plus près de la réalité de l'inconscient.

Produire un savoir nouveau

Toujours est-il que cette longue, patiente recherche des pourquoi qui occupe le patient cherche à produire ses effets. Produire les éléments de savoir nouveaux, afin de produire un changement sur le symptôme. Alors comment, à partir de là, mieux penser la position de l'analyste à l'écoute du patient qui tente de dire sans intention particulière de signifier ?

Suivons Lacan sur ce point quand il articule la parole du patient au silence de l'analyste : « [...] l'analyste se distingue en ce qu'il fait d'une fonction qui est commune à tous les hommes, un usage qui n'est pas à la portée de tout le monde, quand il porte la parole. Car c'est bien là ce qu'il fait pour la parole du sujet, même à seulement l'accueillir, [...], dans le silence de l'auditeur. Car ce silence comporte la parole, comme on le voit à l'expression de garder le silence, qui, pour parler du silence de l'analyste, ne veut pas dire seulement qu'il ne fait pas de bruit, mais qu'il se tait au lieu de répondre ²⁵. »

Garder le silence, en effet, n'est pas ne pas parler. C'est se garder de parler, c'est se garder de répondre, au moment où tout un chacun ne pourrait s'en garder, justement. Partant, c'est se faire le porte-parole, le porte-parole de l'inconscient qui parle, lui, par la bouche de l'analysant, sans qu'il le sache, au moment où il tente de dire vrai sur sa vie. Se taire ici, c'est possiblement un acte. Qu'il renouvelle celui de Freud avec Fanny Moser est une chose. Il s'agit surtout qu'il puisse trouver à se renouveler dans chaque situation clinique, renouvelant en même temps la psychanalyse elle-même. Cet acte vise à faire valoir la dimension de l'inconscient, puisqu'il donne chance à une parole qui sorte un peu de ses rails et qui, comme le disait Freud, « en dise un peu plus que le patient ne sait ²⁶. »

Précisons. Contrairement au discours courant, discours de maîtrise qui ordonne les liens et les vies aux signifiants maîtres – ce qu'on peut appeler aussi des mots d'ordre –, l'expérience de la parole en analyse change, d'être

portée par le silence de l'analyste. Se taire au lieu de répondre, c'est se taire justement sur les mots d'ordre possibles quel que soit le registre de la norme dont ils dépendent (social, religieux, culturel, moral, etc.). Ces mots d'ordre, on le sait, s'expriment dans l'entourage du patient, par la bouche des proches, par la sienne même, en termes de raisonnements et de conseils, mais on ne se rend pas forcément compte qu'ils sont, pour celui qui souffre, impossibles à suivre. Quelque chose, qui est aussi lui, s'y oppose. La position de l'analyste vise à se situer en extériorité à cet entourage symbolique, et cet acte de garder le silence, porté au bon moment, est ce qui le marque et le permet sans doute le plus nettement.

Désir et éthique du sujet

Ce faisant, le patient s'installe dans le travail. Est-ce un défaut imputable à la psychanalyse qu'il en aille autant de sa patience que de ses efforts ? Ce n'est pas pour rien que Lacan a proposé le terme d'analysant à la place de celui d'analysé. Celui qui est à la tâche, en position d'avoir à fournir, non pas tout du travail, mais sans doute sa part aussi active qu'essentielle, c'est le patient. Cela se passe dans un engagement, une façon de se vouer à la tâche analysante, tant ce qu'elle exige nécessite d'être soutenu.

S'adressant à des étudiants américains de l'université de Yale, lors d'une conférence à New Haven, en 1975, Lacan dit les choses ainsi, parlant de la demande d'analyse : « J'essaie que cette demande les force à faire un effort [...]. Être débarrassé d'un symptôme, je ne leur promets rien. Parce que, même pour un symptôme obsessionnel, des plus encombrants qui soient, il n'est pas sûr qu'ils feront effort de régularité pour en sortir ²⁷. »

Cette continuité, cette régularité, il nous faut considérer qu'au-delà du transfert – essentiel à cet égard, il est le moteur de la cure –, elle tient à l'éthique du sujet dans son rapport au désir de savoir. Autrement dit, l'analyste n'a pas beaucoup de marge de manœuvre sur ce point. C'est bien ce qui s'entend quand Lacan soutient dans cette même intervention qu'« il y a un pari, une part de chance ²⁸. » On est bien loin de la maîtrise... Et il précise : « Il faut en effet que quelque chose pousse ²⁹. » Il en va du désir du sujet, désir de traverser une analyse jusqu'à son terme, désir de mettre sa position de sujet un peu plus au service d'une jouissance de la vie, un peu moins à celui d'une pente vers la mort, dimensions éthiques, s'il en est.

Vérité et hors-sens

Comment le sujet se décidera-t-il sur ce point ? La réponse ne peut être formulée que dans l'après-coup, et elle ne le sera pas toute. Car que

découvre le patient assidu dans son travail ? Le premier niveau de réponse consiste à dire qu'il découvre la vérité de sa position subjective. Elle est faite d'un lien irréductible à son histoire, celle qui, avant même qu'il naisse, s'est écrite dans les mots de l'Autre, et qui machine sa vie. Puis il découvre le lien qui existe entre sa vérité et son symptôme, ce que Lacan précise quand il nous dit que « le symptôme, c'est ce nœud réel où est la vérité du sujet ³⁰. » C'est à ce point qu'on s'éloigne d'une appréhension directe de la vérité par la parole, car ce nœud réel du symptôme nous renvoie au silence, au silence du réel. Comme tel, il n'est pas sans désespérer le patient : comment l'atteindre ? Si le travail analytique et l'interprétation qui l'accompagne produisent un savoir, quels que soient sa nouveauté et son poids, il vient buter sur ce qui du symptôme est réel, hors sens, hors symbolique, mais qui n'en fait pas moins l'être du sujet. Le patient le pressent et peut finir par y reconnaître ce qu'il est.

Lacan a une formule particulière, qui veut souligner la radicalité de ce point d'articulation entre le patient, sujet de l'inconscient, et le réel de son symptôme : « Le sujet est heureux », dit-il. Et il précise : « C'est même sa définition puisqu'il ne peut rien devoir qu'à l'heur, à la fortune autrement dit, et que tout heur lui est bon pour ce qui le maintient, soit pour qu'il se répète ³¹. » L'heur renvoie à ce qui arrive. Que le sujet soit heureux est à entendre comme c'est dit : c'est l'heur qui le définit, qui le fonde, qui fait sa qualité, dirait le dictionnaire, sa qualité de *parlêtre*. Et, on le devine, que tout heur lui soit bon nous dit bien pourquoi certaines réalités s'affirmeront dans une logique négative, de jouissance sans limite, mettant à mal les liens aux autres. L'essentiel pour le sujet ici n'est pas d'éviter ces conséquences, mais d'affirmer sa présence au monde.

Dire l'impossible à dire

Ainsi, au moment de toucher au réel du symptôme, le patient touche en même temps à l'heur de sa présence au monde. Et ce qu'il découvre dans l'analyse, c'est que sa position de sujet ne se réduit pas aux déterminations symboliques de son histoire, ni à celles des événements les plus dramatiques qu'il aura traversés. Il en va aussi de sa façon de se saisir de ce qui passe pour faire valoir sa position, son ex-istence. C'est en cela que Lacan soutient que le symptôme est aussi une solution pour le sujet. L'enjeu est que cette solution ne conditionne plus outre mesure son désir, son désir d'aimer, d'entreprendre, de se lier aux autres ; son désir aussi de savoir y faire avec les artifices du lien social qui domine aujourd'hui.

C'est à ce point qu'on peut mieux dire la considération particulière de la parole dans la psychanalyse et celle tout aussi particulière de ses effets et de sa force. Une parole pour dire, sans doute, mais aussi pour toucher à l'impossible de tout dire – l'impossible et non plus l'impuissance. Toucher alors à l'indicible de ce qui fait la vie d'homme et s'y reconnaître. Ainsi, les conséquences de la rencontre, dans le cadre de la cure, du silence du réel sur la vie du patient peuvent être de prise d'acte. Cela nous permet de penser la logique d'aboutissement du parcours. Prendre acte renvoie à un point de limite auquel vient s'articuler une satisfaction du sujet, satisfaction d'être un peu maître de sa vie. Elle s'énonce d'un dire silencieux, un dire qui s'infère d'un acte du sujet, et de chacun de ses actes à venir.

Mots-clés : parole, silence, acte, histoire de la psychanalyse.

* ↑ Intervention au séminaire EPFL « La parole ça a des effets », à Millau, Pôle 5, le 13 janvier 2017.

1. ↑ J. Lacan, Entretien de Jacques Lacan avec Emilia Granzotto pour le journal *Panorama* (en italien), à Rome, le 21 novembre 1974, source internet.

2. ↑ *Ibid.*

3. ↑ F. Leimdorfer, « Le pouvoir de nommer et le discours juridique : deux exemples d'acte de parole en droit », *Sociétés contemporaines*, n° 18-19, *Langage(s) en pratique(s)*, juin-septembre 1994, p. 145-163.

4. ↑ Cf. *Institutes coutumières d'A. Loysel, ou Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes tant anciens que modernes du droit coutumier et le plus ordinaire de la France*. Loysel en a rassemblé plus de neuf cents, travail de quarante années, publié en 1607. La maxime citée se poursuit ainsi : « On lie les bœufs par les cornes, et les hommes par les paroles ; et autant vaut une simple promesse ou convenance, que les stipulations du droit romain. »

5. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1974, p. 248.

6. ↑ J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 247.

7. ↑ C. Soler, « Travailleur ? », intervention au séminaire de l'EPFL du 7 janvier 2016, « Qu'est-ce qu'un analysant ? », *Mensuel*, Paris, EPFL, n° 104, mars 2016, p. 20.

8. ↑ J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, inédit, séance du 2 décembre 1971.

9. ↑ J. Lacan, Entretien de Jacques Lacan avec Emilia Granzotto, art. cit.

10. ↑ Cf. « Heinrich Moser, la saga d'un bourreau de travail », *Le Temps*, 2008.
<https://www.letemps.ch>.
11. ↑ S. Freud et J. Breuer, *Études sur l'hystérie*, Paris, PUF, 1967, p. 65.
12. ↑ *Ibid.*, p. 35-36.
13. ↑ *Ibid.*, p. 82.
14. ↑ *Ibid.*, p. 79.
15. ↑ *Ibid.*, p. 48.
16. ↑ *Ibid.*, p. 59.
17. ↑ *Ibid.*, p. 80.
18. ↑ *Ibid.*, p. 208-209.
19. ↑ *Ibid.*
20. ↑ S. Freud, *La Technique psychanalytique*, (1904), Paris, PUF, 1997, p. 62.
21. ↑ *Ibid.*, p. 94-95.
22. ↑ Voir la note de bas de la page 95 de *La Technique psychanalytique* : « Nous avons parfois affaire à des gens qui agissent comme s'ils avaient eux-mêmes institué cette règle. D'autres pèchent, dès le début, contre elle. Il est indispensable et avantageux de la faire connaître dans les premiers stades du traitement ; plus tard, sous l'empire des résistances, les patients observent moins la règle et, à un moment donné, tous l'enfreignent. »
23. ↑ *Ibid.*
24. ↑ *Ibid.*
25. ↑ J. Lacan, « Variantes de la cure type », dans *Écrits, op. cit.*, p. 350-351.
26. ↑ S. Freud, *La Question de l'analyse profane*, (1926), Paris, Folio, 1998, p. 36.
27. ↑ J. Lacan, « Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines », Yale, 24 novembre 1975, Entretien avec des étudiants, réponses à leurs questions, *Scilicet*, n° 6-7, Paris, Seuil, 1976, p. 32-33.
28. ↑ *Ibid.*, p.33.
29. ↑ *Ibid.*
30. ↑ J. Lacan, « Conférence du 19 juin 1968 », en annexe du séminaire *L'Acte psychanalytique*, source internet.
31. ↑ J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, p. 40.